

Image not found or type unknown



pret et assurance pendant le divorce

Par **prost**, le **25/09/2012** à **20:40**

Lors d'un divorce si nous nous partageons avec mon mari nos biens immobiliers(régime de la communauté)comment ça se passe pour les crédits en cours et les assurances? celui qui hérite du bien immobilier garde à sa charge les mêmes crédits et assurance du bien ou y a-t-il de nouvelles mensualités calculées en fonction des nouveaux revenus de chacun en d' autres termes un nouveau dossier réouvert par la banque et les assurances?
merci